

## Dossier de rentrée scolaire Année 2024-2025

Madame, Monsieur,

Vous recevez notre habituelle circulaire de rentrée. Elle est à lire à tête reposée et **à conserver pour pouvoir la consulter toute l'année**. Vous prendrez soin, le moment venu, de remplir tous les documents joints qui nous seront nécessaires à la rentrée : ces documents sont obligatoires.

Certaines familles nouvelles rejoindront l'école Sainte Anne en septembre. Je leur souhaite de se sentir bien accueillies, au sein de la communauté éducative de l'école Sainte Anne.

A travers cette année à thématique olympique, nous avons eu matière à vivre de nombreux projets et actions, avec des objectifs éducatifs essentiels aux enfants d'aujourd'hui. Ils se sont aussi tournés vers d'autres pays, d'autres cultures, d'autres regards et d'autres langues... C'est le sens que nous prenons depuis un an, à travers notre projet d'école. Ainsi notre établissement, par la formation et les projets se lance dans une labellisation à l'ouverture internationale. Pour cela, nous devons viser 4 axes majeurs qui vous seront présentés au cours des prochains mois.

Mais je tiens tout de même à vous préciser les enjeux qui se poseront à nous, adultes et enfants :

- Éducation à la citoyenneté et à la solidarité
- Éducation à l'écologie intégrale
- Éducation à la fraternité, à la paix, aux droits de l'Homme et aux droits de l'enfant
- Éducation au dialogue interculturel et interreligieux
- Éducation à la citoyenneté européenne

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous un très bel été olympique et de bonnes vacances.

A bientôt, le lundi 2 septembre.

Nathanaël Gouraud, Chef d'établissement.

## Horaires

La rentrée scolaire est fixée au : **lundi 2 septembre 2024 à 8H45**

- ❖ Rappel des horaires de l'école applicables à tous les élèves (maternelle et primaire) :

**8 h 45 – 12h00 et 13h45 – 16h45**

(les portes sont ouvertes 10 minutes avant et après ces horaires)

En dehors de ces horaires, pour des raisons de sécurité, votre enfant ne doit pas entrer sur la cour (sauf garderie du matin).

## L'accueil

- ❖ L'accueil des enfants est assuré à partir de 8H35 dans toutes les classes de la PS au CM2.
  - Pour être dans une ambiance de « travail » et devenir grand plus vite, nous demandons aux PARENTS DE MATERNELLE de ne pas rester en classe, pour plus de sécurité la portillon sera déjà verrouillé dès 8H50.
  - Côté primaire, afin d'éviter que certains enfants ne se retrouvent seuls à l'arrivée à l'école, un enseignant accueillera les élèves sur la cour chaque matin. Ceux de l'enseignant concerné resteront donc sur la cour ce matin-là.
- ❖ En maternelle, nous accueillons les enfants l'après-midi dès 13h35. Là encore, pour des raisons évidentes de sécurité et de calme (les petits font la sieste...), les portes seront fermées dès 13h45, alors ne traînez pas !!!
- ❖ Le midi, les portes ne sont ouvertes qu'à 13H35 : n'envoyez pas les enfants de primaire avant ; ils seraient **seuls, sans surveillance et sous votre responsabilité** en cas de problèmes...
- ❖ Si un enfant arrive en retard ou sur le temps scolaire (après un rendez-vous, par exemple), pensez à l'accompagner jusque dans sa classe. Certains enfants, même chez les grands, peuvent se perdre ou paniquer et ne plus retrouver la classe (c'est déjà arrivé, ...). Alors, soyons responsables et vigilants !!!
- ❖ Le soir, pour des raisons de sécurité, votre enfant resté seul ira systématiquement à la garderie, si personne n'est venu le chercher à 16h45. C'est donc là que vous pourrez le retrouver.
- ❖ Nous rappelons aux parents qu'il est important de ne pas entrer dans l'enceinte de l'école avant **12h et 16h45** pour ne pas gêner les classes par un défilé devant leurs fenêtres.
- ❖ D'une manière générale, nous insistons sur **la nécessité du respect rigoureux des horaires**, le matin le midi ou le soir. C'est important pour l'enfant, la classe et la vie de groupe de ne pas arriver en retard... C'est important pour les enseignants, le personnel - qui ont d'autres tâches après la sortie des élèves – de ne pas être en retard aux heures de sorties. Cela est particulièrement vrai à la fin de la garderie (18h30).
- ❖ **Vous trouverez ci-joint un contrat de scolarisation. Il formalise les engagements mutuels pris par la famille et l'école. Il vous est demandé de le signer après lecture, et nous remettre un exemplaire.**

## Assurance

Pour son année scolaire, chaque enfant se doit d'être couvert par une assurance. L'assurance "individuelle accident corporel" est obligatoire pour toutes activités organisées hors de l'école (visites, sorties, voyages, classes de découvertes ...). Votre contrat 'Responsabilité Civile' ne suffit pas !

L'école est adhérente à la Mutuelle Saint-Christophe. Si vous le désirez, veuillez remplir le bulletin d'adhésion joint et verser la somme de **11.50 € (chèque à l'ordre de « OGEC budget pédagogique »)**.

**Dans le cas contraire, faites parvenir l'attestation fournie par votre assurance mentionnant bien 'Assurance Individuelle Accident'.**





## Papiers à retourner pour la rentrée

A la rentrée, votre enfant devra avoir dans son cartable, en plus des fournitures demandées par les enseignants des classes concernées :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> la fiche de renseignements <b><u>mise à jour</u></b> | <input type="checkbox"/> la fiche de contributions scolaires                               |
| <input type="checkbox"/> la fiche d'urgence                                   | <input type="checkbox"/> le règlement de la facture des frais pédagogiques                 |
| <input type="checkbox"/> la fiche d'autorisations                             | <input type="checkbox"/> l'attestation ou l'adhésion d'assurance                           |
| <input type="checkbox"/> la fiche d'inscription pour la garderie              | <input type="checkbox"/> le contrat de scolarisation <b><u>signé par les 2 parents</u></b> |

**RESTAURATION SCOLAIRE :** Désormais l'inscription peut se faire en ligne sur le site de la mairie (connectez-vous à l'**espace e-services** accessible sur le site de la mairie <https://ancenis-saint-gereon.fr/infos-et-demarches/enfance-et-famille/consultez-les-menus-des-restaurants-scolaires/> ). Pour les nouvelles familles, il est préférable de prendre rendez-vous au service enfance jeunesse pour la constitution du dossier d'inscription.

## Matinée entretien - nettoyage – petits travaux

Après la période de vacances et de repos, viendra le temps de préparer la rentrée. A l'école aussi, avant de redémarrer une année, il faut tout remettre en état de fonctionnement afin que tout soit prêt et propre le jour J : nettoyage de classe et de cour, des chéneaux, vérifications diverses et autres petits bricolages. Nous avons besoin de votre aide... **ET NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

Nous vous donnons rendez-vous de 9h00 à 12h00 :

**Samedi 31 août 2024 :** sont attendus tous les parents qui le peuvent.

**Samedi 23 novembre 2024 :** sont attendus les parents de CE2, CM1, CM2.

**Samedi 08 mars 2025 :** sont attendus les parents de CP, CE1.

**Samedi 24 mai 2025 :** sont attendus les parents de PS, MS, GS. Cette dernière matinée sera suivi du traditionnel barbecue offert à tous les parents bénévoles.

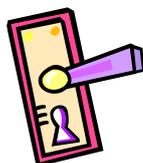


Merci, merci, merci !

Bien entendu, vous pouvez participer à toutes les matinées travaux, quel que soit le niveau de classe de votre(vos enfant(s)).

Pour faciliter l'organisation, merci de vous inscrire en nous envoyant un mail dès maintenant à l'adresse de l'école: [ecolesainteanne.ancenis@gmail.com](mailto:ecolesainteanne.ancenis@gmail.com)

## Portes ouvertes - accueil de rentrée



L'équipe enseignante sera à la disposition de **tous les élèves et leur famille.** C'est le moment de prendre contact... d'apporter les premières affaires ou les documents de rentrée...

**Vendredi 30 août de 16h00 à 18h00**

## La rentrée de l'APEL



Le jour de la rentrée,  
Le LUNDI 2 septembre 2024 de 8h30 à 10h00  
**Accueil des familles autour d'un café.**

*Vous êtes tous les bienvenus.*



Vous trouverez dans cette enveloppe un document présentant l'Association de Parents d'élèves ainsi qu'un bulletin d'adhésion. C'est une manière de soutenir la vie de l'école. L'Assemblée générale se tiendra en octobre.

## Calendrier scolaire

### Vacances scolaires - Année 2024-2025

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Eté
du vendredi 18 octobre	du vendredi 20 décembre	du vendredi 7 février	du vendredi 4 avril	le vendredi 4 juillet
au lundi 4 novembre	au lundi 6 janvier	au lundi 24 février	au mardi 22 avril	

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

\* Cette année, le calendrier scolaire prévoit congé pour le pont de l'Ascension : il n'y a donc pas classe le **vendredi 30 mai**. Merci donc d'en prendre déjà note sur vos agendas...

## L'équipe enseignante et le personnel

### EQUIPE ENSEIGNANTE

<i>Chef d'établissement</i>	<b>Nathanaël GOURAUD</b>		CE1 :	Mme Claudie Péniçon
PPS PS :	Mr Jean- Yves Chauveau		CE2 :	Mme Anne Flore Guillon
MS :	Mr Cédric Marchand		CE2 CM1 :	Mme Florence Manceau
MS GS :	Mme Hélène Parnet		CM1 :	<i>Nomination à venir</i>
GS CP :	Mme Aurélie Chailleux		CM2 :	Mme Sylvie Guérin
CP CE1 :	Mme Véronique Gergaud		Enseignement Spécialisé	Mme Emilie Hollande

### LE PERSONNEL

<b>ASEM</b>	Mme Marylène Rousseau Mme Wendy Agoulon Mme Béatrice Sureau Mme Nathalie Gautier Mme Elise Bommé		<b>Agent de service Encadrement périscolaire BCD informatique Secrétariat</b>	Mme Nathalie Chevalier Mme Laurence Peigné Mme Elise Belkenadel Mme Maud Chemin Mme Christelle Philippeau
-------------	--	--	---	---

### Les Associations de Parents d'élèves

<b>OGEC :</b>	Président : Mr Fabien Aillerie	<b>APEL :</b>	Présidente : Mme Claire Aillerie
---------------	-----------------------------------	---------------	-------------------------------------



### Quelques dates à retenir

Vendredi 17 janvier 2025 :	Soirée Galettes
Janvier - février 2025 :	Portes Ouvertes
Dimanche 6 avril 2025 :	Loto
Dimanche 16 ou 23 juin 2025 :	Kermesse

### site internet

<https://www.ecoles-privees-ancenis.fr/>

Scannez  
et découvrez !



Pour scanner, téléchargez l'app Unitag  
gratuite sur [unitag.io/app](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.unitag)

